

COMMUNE D'ÉOLE EN BEAUCE

**CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2016**

L'AN 2016, le 06 Juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'ÉOLE-EN-BEAUCE s'est réuni en Mairie de VIABON ; Lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mr Philippe VOYET ; Maire, En session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 24 MAI 2016.

**PRESENTS** : Philippe VOYET (Maire), Jean-François ROBERT, Michèle LEGRAND, Marc VINCHON, Vincent FAUCHEUX, François VASSORT, Jean-Jacques BOURGINE, Claude THERIN, Julien BIRRE, Christian ARRONDEAU, Jean-Michel BRANTONNE, Sylvie BRETHEAU, Paul GUESNET, François ISAMBERT, Bruno LECUREUR, Emmanuel MARTIN, Stéphane POUPAUX, Serge TRUBERT, Jacques DUCIMETIERE, Blandine MARCHON, Florence TICOT, Pascal GAUCHERON. Laurent ARRONDEAU. Michèle COLOMBANI. Sylvain CHAMPOLIVIER. Gérald TRUBERT. Frédéric VERDOT.

**Absents excusés** :

Lydie AUDOUARD pouvoir à Mr Jean-Michel BRANTONNE  
Corinne BOUCHET pouvoir à MME Michèle LEGRAND  
Ludovic GUESNET pouvoir à Paul GUESNET  
Marc LEMAIRE  
Benoît LHOSTE  
Franck VANNEAU  
Caroline CALMONT  
Jérôme VINCHON Pouvoir à Marc VINCHON

**Absents non excusés** :

Muriel PUSTAY, Patrice BIRRE, , Stéphane CHANCOLLON, Michaël DELVOYE, Géraldine GRILLON, Béatrice LEFEVRE, Bruno WISSOCQ

**A été nommé secrétaire de séance** : François VASSORT

Soit la majorité des membres du Conseil

**ORDRE DU JOUR** :

- PRESENTATION DE PROTECTION « VOISINS VIGILANTS » AVEC LE COLONEL DE GENDARMERIE
- COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL
- VOTE DES COMPTES DE GESTIONS 2015 DES QUATRES COMMUNES
- NETTOYAGE DES CHATEAUX D'EAU
- QUESTIONS DIVERSES

**PRESENTATION DE PROTECTION « VOISINS VIGILANTS » AVEC LE COLONEL DE GENDARMERIE**

Le colonel LANGOUT et la Major DUPUY ont exposé le principe de la Participation Citoyenne Une désignation a lieu parmi des volontaires (Référénts ou voisins vigilants) choisis par les maires en lien avec la gendarmerie dont leur rôle est d'observer et renseigner.

Le Maire est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif en lien avec l'unité locale de gendarmerie.

Une rédaction du protocole sera rédigée si la municipalité est intéressée par ce principe. Une réunion publique dans chaque commune sera programmée à l'automne.

La fonction de référents est gratuite et seuls des bénévoles et volontaires seront désignés

Les référents devront fournir leur nom, prénoms, adresse, Date et Lieu de Naissance, Mail et téléphone.

L'idéal serait d'avoir un référent par commune et hameaux. Une réunion semestrielle sera programmée pour faire le bilan

## **COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

Le dernier conseil municipal du 30 mai 2016 à été approuvé et signé par les conseillers présents moyennant quelques rectifications :

- Nommé la salle de quartier de Viabon au lieu de salle des fêtes-
- Prévenir les habitants concernés par le passage de la course organisée par L'UFOLEP les 10 et 11 septembre 2016. Dès que Mr. le Maire aura plus de renseignements il en informera la population.

## **VOTE DES COMPTES DE GESTIONS 2015 DES QUATRES COMMUNES**

Le conseil Municipal adopte à l'unanimité Les comptes de gestions des quatre communes et charge Mr le Maire de signer les comptes de gestions 2016 des quatre communes des deux CCAS et quatre services des eaux

Des virements de crédit sont votés à l'unanimité

- pour retirer 6 000 € du compte 21318 Construction Bâtiments » au profit du compte 2051 « Concessions et Droits Similaires »
- pour retirer 2 500 € du compte 651 au profit du compte 6156

## **NETTOYAGE DES CHATEAUX D'EAU**

Après étude du devis de la SARL 2.P.A de COSSE LE VIVIEN. Le conseil municipal adopte à l'unanimité ces travaux. Le nettoyage et désinfection des rebersoirs de chaque commune seront effectué à la rentrée de septembre pour un montant de mille trois cent quarante-trois euros trente-cinq centimes (1 343.35 €) ;

## **QUESTIONS DIVERSES**

**14 JUILLET** : Deux volontaires de chaque commune seront disponibles pour servir le vin d'honneur à CAMBRAY après la visite organisée par la maison de la Beauce.

Une faible participation aux repas du 14 juillet. Il a été évoqué un rassemblement des communes mais pour cette année chaque repas reste dans sa commune. Une réflexion sera étudiée pour l'année prochaine.

**Colis de Noël** : Une rencontre des responsables aura lieu afin de définir l'organisation des commandes. Mr le Maire informe

- que les Subventions de réserves parlementaires ainsi que la DETR demandées ont été accordées.
- Que 15 Entrées de la piscine de VOVES ont été offertes à chaque commune de la CCBV.
- le problème d'informatique devra être solutionné dans les plus brefs délais.

**CLOTURE DE LA SEANCE à 22 h08 Mn**